

Annexe 2 - Pertes de fonds

Déclaration des surfaces fourragères ayant subi des dommages pour l'année 2022

N° SIRET : _ ; N° PACAGE : _
Nom et prénom ou raison sociale du demandeur : _____

Numéro d'îlots « PAC 2022 »	Nature de l'intervention (re-semis ou sur-semis)	Mode de production (bio ou conventionnel)	Surface travaillée du fait de la sécheresse (ha)	Référence des factures justifiant le sur-semis/re-semis des prairies (semences, travaux semis/re-semis réalisés par la CUMA, etc ...)

Date :

Signature :